Image not found or type unknown

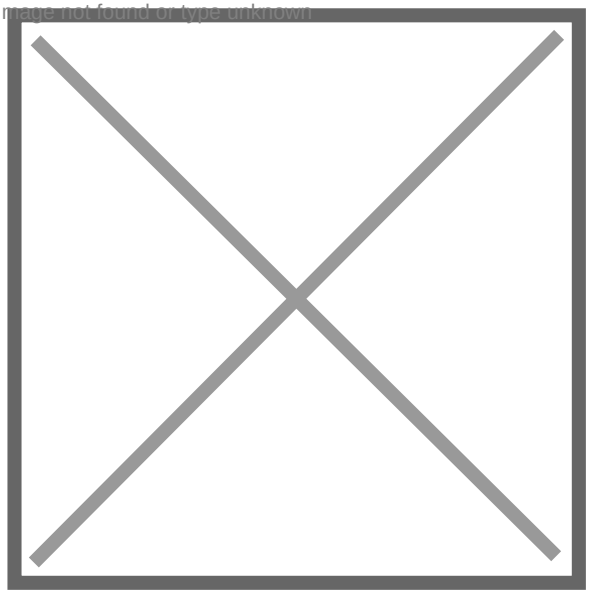

Droit d un cautionnaire financier.

Par **marie34**, le **23/04/2008** à **12:58**

Bonjour.Mes beaux parents qui se sont portés cautionnaire avec un bien immobilier veulent vendre la maison et ils me propose de faire racheter le montant qu'il reste a donner a la banque pour l'achat d'un fond de commerce par 2 organismes différents.Il faut vous expliquer que la maison qu'ils ont en ce moment provient d'une autre maison vendue suite a un héritage.Mon mari si je connais bien la loi a droit a une partie de cet héritage car il vient de sa grand -mère et son père qui s est remarié veut vendre cette maison pour que lsa nouvelle épouse ai tout l héritageb a son nom.Je suis seule gérante de mon entreprise.Peut elle m obliger a signer un papier pour que la vente ai lieu.Merci de me répondre car c'est assez urgent.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés